

Recommendations

ENG

1. International Authorities (such as: European Union, United Nations, etc)

1. Inclusion of topics of gender-based violence and sexual exploitation, human trafficking and pornography through new technologies and capacity building in the education policy.
2. Strengthen information on prevention in border areas, public places and administrations.
3. Peer training on sexual exploitation and human trafficking at the international level for professionals.
4. Update all national laws and promote an abolition system in countries that are not.
5. Create an international network to combat human trafficking and sexual exploitation at the national and international level.
6. Improve the accessibility of funds and resources for organizations working in the area of sexual exploitation and human trafficking.
7. Considering that poverty is a major risk factor, promote the economic and social development of small businesses to reduce vulnerability.
8. Government requirement for industries to avoid human trafficking and sexual exploitation.
9. Simplify procedures to recognize victims of human trafficking.
10. Facilitating the mobility of victims of human trafficking from one country to another.
11. Challenge the social responsibility of companies, especially those located in fragile territories prone to sex tourism.

2. National / Local Institutions

FRANCE

- 1- The definition of a national and territorial governance framework, at department level.
- 2- The deployment of an ambitious primary prevention policy for children, adolescents and their families.
- 3- Improving the detection of situations of sexual exploitation of minors.
- 4- Improving the judicial treatment and educational support of minors.
- 5- the implementation of an interdisciplinary training policy for all professionals.
- 6- Strengthening the protection of minors on the internet and social networks.
- 7- Create information and exchange spaces throughout the country for minors and their families.
- 8- Deploy research to better understand the phenomenon.
- 9- Develop a public awareness campaign and develop a territorial coordination of the subject.
- 10- Develop training for professionals that gives a common comprehension of the subject.
- 11- Improve the detection and reporting of minors in prostitution in schools, health centres, hotels and rental accommodation, on the street and in digital spaces.
- 12- Acting on social networks through digital marauding and strengthening procedures for identifying, moderating and reporting prostitutional situations.
- 13- Recognition of the status of minors at risk under child protection.
- 14- Optimise the handling of runaways by professionals by prioritising the treatment of runaways in police stations and gendarmeries and by providing support for parents and young people by trained professionals.
- 15- Create a support and/or accommodation system in each department to protect minors who are victims of prostitution.
- 16- Guarantee minors who are victims of prostitution a personalised care pathway within the framework of the deployment of the network of Pediatric Reception Units Children at Risk.
- 17- Accelerate proceedings against perpetrators by facilitating legal proceedings, developing investigations in the field of cyber-pimping and urgent investigations and judicial cooperation with rental accommodation platforms (such as Airbnb).
- 18- Raise awareness of human trafficking, sexual exploitation and sex tourism in the territories through large-scale campaigns.

MARTINIQUE – FRANCE

- 1- strengthening of the abolitionist law (implemented the commission in Guyana and Guadeloupe).
- 2- Reinforcement of education workshops on emotional and sexual life in schools.
- 3- Establishment of a public victim referent in each institution (CAF, CGSS, Pole emploi, ARS, etc.).
- 4- Awareness campaign adapted to the local context.
- 5- Emergency housing for victims with or without papers who wish to leave prostitution.
- 6- Training of professionals on the prostitutional system, youth prostitution and social networks.
- 7- Sensitization of parents and educators on the prostitution of minors.

Recommendations

ENG

- 8- Reinforcement of health support (general medicine and family planning).
- 9- Implementation of training in French as a foreign language (FLE/FLI) with an adapted schedule.
- 10- Implementation of insertion training.
- 11- Campus referent trained to act as a link with students.
- 12- Reinforcement of the law on the consumption of pornography by minors.
- 13- Research on prostitution in overseas territories (outside of mainland France).
- 14- Improve accessibility to data already collected on the territory.

ITALY

1. Definition of a national and territorial governance framework.
2. Embrace of the abolitionist law
3. Improvement of detection of situations of sexual exploitation of minors.
4. Improvement of the Judicial treatment and educational support of minors.
5. Obligation to an interdisciplinary training for all professionals.
6. Reinforcement of the protection system on internet and social networks for minors.
7. Reinforced procedures for identifying, moderating and reporting prostitutional situations.
8. Investment in research to better understand the phenomenon at national level and the global interconnections.
9. Creation of a support and/or accommodation system in each department to protect minors who are victims of prostitution and / or trafficking.
10. Guarantee to minors who are victims of prostitution and/or trafficking a personalised care and health pathway.
11. Acceleration of proceedings against perpetrators by facilitating legal proceedings, developing investigations in the field of cyber-pimping and urgent investigations and judicial cooperation with rental accommodation platforms (such as Airbnb).
12. Awareness raising of human trafficking, sexual exploitation and sex tourism in the territories through large-scale campaigns.
13. Reinforcement of education workshops on emotional and sexual life in schools.

GUYANA

1. Strengthening the capacity of law enforcement agencies to arrest and prosecute those involved as a preventive measure.
2. Hold convicted traffickers included complicit public official accountable by imposing stronger sentences.
3. Rule and Regulations that enable women to work freely in the mining sector.
4. Advocating with all stakeholders (e.g., Government, civil society, NGO's etc.) at the national level, in fighting human trafficking and sexual exploitation in the mining and vulnerable communities.

3. Companies / Private Sector

1. Awareness Raising and training of any employee concerning Human trafficking and SE (how to identify potential trafficked and forced to prostitution)
2. Establishment of an independent commission for periodic monitoring of the labels
3. Creation of a label giving guarantee of a "safe place" free from HT and SE
4. Promotion of gender equality policies for PC
5. Support to organizations working on the field and labelled through tax reduction
6. Verification of the supply chain of the entity (all the steps have to be free of HT and SE)
7. Local authorities (chamber of commerce, tourist office etc) boosting companies to implement awareness campaign
8. Reward system (feedback of clients)
9. Encourage collaboration with local authorities by funding victim support associations.
10. Promote gender equality policies and women's rights through large-scale campaigns on human trafficking, sexual exploitation and sex tourism.
11. Raise awareness and train employees, including expatriates, on sex tourism and trafficking, especially in territories prone to sex tourism and human trafficking.

Les recommandations

FR

1. Autorités internationales (tel que : Union Européenne, Nations-Unis, ect)

1. Inclusion des thèmes de la violence sexiste et de l'exploitation sexuelle, de la traite des êtres humains et de la pornographie par le biais des nouvelles technologies et du renforcement des capacités dans la politique d'éducation.
2. Renforcer l'information sur la prévention dans les zones frontalières, les lieux publics et les administrations.
3. Formation de pairs en matière d'exploitation sexuelle et de traite des êtres humains au niveau international pour les professionnels.
4. Mettre à jour toutes les lois nationales et promouvoir un système d'abolition dans les pays qui ne le sont pas.
5. Créer un réseau international pour lutter contre la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle au niveau national et international.
6. Améliorer l'accessibilité des fonds et des ressources pour les organisations qui travaillent dans le domaine de l'exploitation sexuelle et de la traite des êtres humains.
7. Considérant que la pauvreté est un facteur majeur de risque, promouvoir le développement économique et social des petites entreprises pour réduire la vulnérabilité.
8. L'exigence gouvernementale pour les industries d'éviter la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle.
9. Simplifier les procédures afin de reconnaître les victimes de la traite des êtres humains.
10. Faciliter la mobilité des victimes de la traite des êtres humains d'un pays à l'autre.
11. Mettre en cause la responsabilité sociale des entreprises, notamment celles situées dans des territoires fragiles sujets au tourisme sexuel.

2. Institutions nationales et locales

FRANCE

1. La définition d'un cadre de gouvernance nationale et territoriale, à l'échelle du département.
2. Le déploiement d'une politique ambitieuse de prévention en direction des enfants, des adolescents et de leurs familles.
3. L'amélioration de la détection des situations d'exploitation sexuelle des mineurs.
4. L'amélioration de la prise en charge judiciaire et de l'accompagnement éducatif des mineurs.
5. la mise en œuvre d'une politique de formation interdisciplinaire pour tous les professionnels.
6. Renforcer la protection des mineurs sur internet et les réseaux sociaux.
7. Créer des espaces d'information et d'échange sur tout le territoire pour les mineurs et leurs familles.
8. Déployer la recherche pour mieux comprendre le phénomène.
9. Développer une campagne de sensibilisation du public et développer une coordination territoriale sur le sujet.
10. Développer des formations pour les professionnels permettant une compréhension commune du sujet.
11. Améliorer la détection et le signalement des mineurs en situation de prostitution dans les établissements scolaires, les centres de santé, les hôtels et les logements locatifs, dans la rue et dans les espaces numériques.
12. Agir sur les réseaux sociaux par le biais de maraudes numériques et renforcer les procédures de repérage, de modération et de signalement des situations prostitutionnelles.
13. Reconnaissance du statut des mineurs en danger au titre de la protection de l'enfance.
14. Optimiser la prise en charge des fugues par les professionnels en privilégiant la prise en charge des fugues dans les commissariats et les gendarmeries et en proposant un accompagnement des parents et des jeunes par des professionnels formés.
15. Créer un dispositif d'accompagnement et/ou d'hébergement dans chaque département pour protéger les mineurs victimes de la prostitution.
16. Garantir aux mineurs victimes de prostitution un parcours de soins personnalisé dans le cadre du déploiement du réseau des Unités d'Accueil Pédiatrique Enfance en danger.
17. Accélérer les poursuites contre les auteurs en facilitant les procédures judiciaires, en développant les enquêtes dans le domaine du cyberproxénétisme et les enquêtes urgentes et la coopération judiciaire avec les plateformes d'hébergement locatif (comme Airbnb).
18. Sensibiliser les territoires à la traite des êtres humains, à l'exploitation sexuelle et au tourisme sexuel par des campagnes de grande ampleur.

FRANCE – MARTINIQUE

1. Renforcement de la loi abolitionniste en Martinique (mise en place de commission en Guyane et en Guadeloupe).
2. Renforcement des ateliers d'éducation à la vie affective et sexuelle dans les écoles.
3. Mise en place d'un référent public pour les victimes dans chaque institution (CAF, CGSS, Pole emploi, ARS, ...).
4. Campagne de sensibilisation adaptée au contexte local sur les réseaux sociaux.

Les recommandations

FR

5. Hébergement d'urgence pour les victimes avec ou sans papiers qui souhaitent sortir de la prostitution.
6. Formation des professionnels sur le système prostitutionnel, la prostitution des jeunes et les réseaux sociaux.
7. Sensibilisation des parents et des éducateurs sur la prostitution des mineurs.
8. Renforcement de l'accompagnement à la santé (médecine générale et planning familial).
9. Mise en œuvre d'une formation en français langue étrangère (FLE/FLI) avec un planning adapté.
10. Mise en place d'une formation à l'insertion.
11. Référent sur le campus formé pour faire le lien avec les étudiants.
12. Renforcement de la loi sur la consommation de contenu pornographique par les mineurs.
13. Investir dans la recherche sur la prostitution dans les territoires d'Outre-mer.
14. Améliorer l'accessibilité aux données déjà collectées sur le territoire.

ITALIE

1. Définition d'un cadre de gouvernance national et territorial.
2. Adoption de la loi abolitionniste
3. Amélioration de la détection des situations d'exploitation sexuelle des mineurs.
4. Amélioration du traitement judiciaire et du soutien éducatif des mineurs.
5. Obligation d'une formation interdisciplinaire pour tous les professionnels.
6. Renforcement du système de protection sur internet et les réseaux sociaux des mineurs.
7. Renforcement des procédures d'identification, de modération et de signalement des situations prostitutionnelles.
8. Investissement dans la recherche pour mieux comprendre le phénomène au niveau national et les interconnexions mondiales.
9. Création d'un dispositif d'accompagnement et/ou d'hébergement dans chaque département pour protéger les mineurs victimes de la prostitution et/ou de la traite.
10. Garantir aux mineurs victimes de la prostitution et/ou de la traite un parcours de soins et de santé personnalisé.
11. Accélération des poursuites contre les auteurs en facilitant les procédures judiciaires, en développant les enquêtes dans le domaine du cyberproxénétisme et les enquêtes urgentes et la coopération judiciaire avec les plateformes d'hébergement locatif (comme Airbnb).
12. Sensibilisation à la traite des êtres humains, à l'exploitation sexuelle et au tourisme sexuel dans les territoires par le biais de campagnes à grande échelle.
13. Renforcement des ateliers d'éducation à la vie affective et sexuelle dans les écoles.

GUYANA

1. Renforcer la capacité des forces de l'ordre à arrêter et à poursuivre les personnes impliquées à titre préventif.
2. Tenir les trafiquants, y compris les fonctionnaires complices, pour responsables en imposant des peines plus lourdes.
3. Renforcer les règles et réglementations permettant aux femmes de travailler librement dans le secteur minier.
4. Plaidoyer auprès de toutes les parties prenantes (par exemple, le gouvernement, la société civile, les ONG, etc.) au niveau national, pour lutter contre la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle dans les communautés minières et vulnérables.

3. Entreprises / Secteur privé

1. Sensibilisation et formation des employés concernant la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle (comment identifier les victimes potentielles de la traite et de la prostitution forcée).
2. Mise en place d'une commission indépendante pour le contrôle périodique des labels.
3. Création d'un label garantissant un "lieu sûr" exempt de traite des êtres humains et de prostitution.
4. Promotion de politiques d'égalité des sexes.
5. Soutien aux organisations travaillant sur le terrain et labellisées par une réduction d'impôts
6. Vérification de la chaîne d'approvisionnement de l'entité (toutes les étapes doivent être exemptes de traite des êtres humains et d'exploitation sexuelle).
7. Les associations locales (chambre de commerce, office du tourisme, etc.) encouragent les entreprises à mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation.
8. Système de récompenses (retour d'information des clients)
9. Inciter à collaborer avec les autorités locales en finançant des associations d'aide aux victimes.
10. Promouvoir les politiques d'égalité des sexes et les droits des femmes par des campagnes à grande échelle sur la traite des êtres humains, l'exploitation sexuelle et le tourisme sexuel.
11. Sensibiliser et former les employés, notamment les expatriés, au tourisme sexuel et à la traite, en particulier dans les territoires sujets au tourisme sexuel et à la traite des êtres humains.

Recommendations

ENG

1. International Authorities (such as: European Union, United Nations, etc)

1. Promoting the exchange of information with countries where trafficking in persons linked to Mexican victims is identified.
2. Participate to achieve international regulations on the use of information technologies (ICT) related to sexual exploitation to facilitate the investigation, prosecution of criminal gangs and for the protection of potential victims.
3. Creation of a platform for the exchange and consultation of missing persons bases in different countries.

2. National / Local Institutions

MEXICO AND ARGENTINA

1. Include the identification of gender-based violence and sexual exploitation in all government orders for identification, prevention and combat.
2. Campaigns to prevent sexual exploitation linked to pornography.
3. Strengthen preventive information to the general public at borders, government offices and public places.
4. Training for teachers to raise awareness and identify sexual exploitation and violence.
5. Train the judiciary to ensure the proper integration of files.
6. At all levels of government, promote the training and awareness of underlying issues such as: positive masculinities, gender violence.
7. Include pornography addiction as a public health problem.
8. Raising the register of sex offenders at the federal level.
9. Campaigns to prevent child sexual abuse from continuing to be a standard practice in society.

3. Companies / Private Sector

1. The implementation of anti-trafficking campaigns for socially responsible companies .
2. In the tourism sector, develop specialized campaigns to discourage sex tourism.
3. Promote the creation of accompanying projects to support economic activity to reinforce the reintegration of survivors of sexual exploitation.
4. Promote internal policies that prevent participation in activities suspected of involvement with sexual exploitation.

Les recommandations

FR

1. Autorités internationales (tel que : Union Européenne, Nations-Unis, ect)

1. Promouvoir l'échange d'informations avec les pays où la traite des personnes liées à des victimes mexicaines est identifiée.
2. Participer à l'élaboration d'une réglementation internationale sur l'utilisation des technologies de l'information (TIC) liées à l'exploitation sexuelle afin de faciliter les enquêtes, la poursuite des bandes criminelles et la protection des victimes potentielles.
3. Création d'une plateforme d'échange et de consultation des bases de données sur les personnes disparues dans différents pays.

2. Institutions nationales et locales

MEXIQUE ET ARGENTINE

1. Inclure l'identification de la violence fondée sur le genre et de l'exploitation sexuelle dans tous les ordres gouvernementaux d'identification, de prévention et de lutte.
2. Campagnes de prévention de l'exploitation sexuelle liée à la pornographie.
3. Renforcer l'information préventive du grand public aux frontières, dans les administrations et les lieux publics.
4. Formation des enseignants à la sensibilisation et à l'identification de l'exploitation et de la violence sexuelles.
5. Former les magistrats à la bonne intégration des dossiers.
6. À tous les niveaux de gouvernement, promouvoir la formation et la sensibilisation aux questions sous-jacentes telles que les masculinités positives et la violence de genre.
7. Inclure l'addiction à la pornographie dans les problèmes de santé publique.
8. Augmenter le registre des délinquants sexuels au niveau fédéral.
9. Campagnes visant à empêcher que les abus sexuels sur les enfants ne restent une pratique courante dans la société.

3. Entreprises / Secteur privé

1. Mise en œuvre de campagnes de lutte contre la traite des êtres humains pour les entreprises socialement responsables.
2. Dans le secteur du tourisme, développer des campagnes spécialisées pour décourager le tourisme sexuel .
3. Promouvoir la création de projets d'accompagnement pour soutenir l'activité économique afin de renforcer la réintégration des survivants de l'exploitation sexuelle.
4. Promouvoir des politiques internes qui empêchent la participation à des activités soupçonnées d'être liées à l'exploitation sexuelle.